

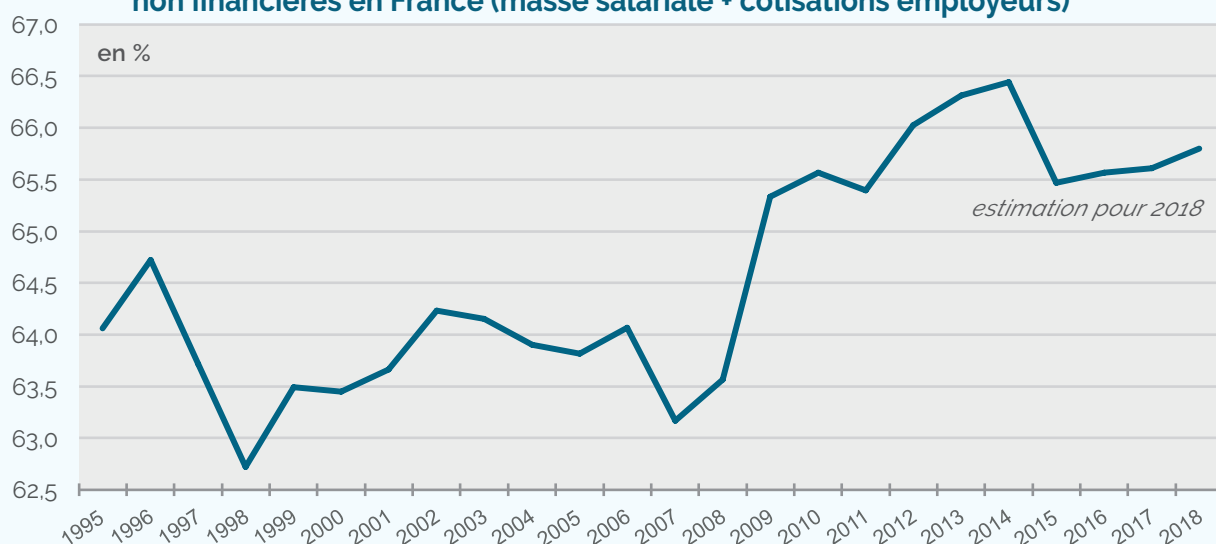
LES RÉMUNÉRATIONS CAPTENT LES DEUX TIERS DE LA VALEUR AJOUTÉE

Hausse du poids des rémunérations après la crise financière

Selon les comptes nationaux publiés par l'Insee, le montant des rémunérations distribuées par les entreprises du secteur privé en France (hors secteur financier et entreprises individuelles) - lesquelles comprennent la masse salariale et les cotisations sociales employeurs - s'est élevé à environ 807-808 milliards d'euros en 2018.

Il représente près de 66 % de la valeur ajoutée, ratio à peu près stabilisé en fin de période à un niveau supérieur de l'ordre de deux points à sa moyenne enregistrée avant la grande crise financière. Une forte hausse était en effet intervenue entre 2009 et 2014, résultat d'abord d'une hausse des salaires qui s'était poursuivie alors que la productivité s'était dégradée compte tenu d'un moindre ajustement des effectifs à la chute de l'activité, puis, du vif rebond des cours pétroliers, deux mouvements qui avaient fortement comprimé les marges des entreprises.

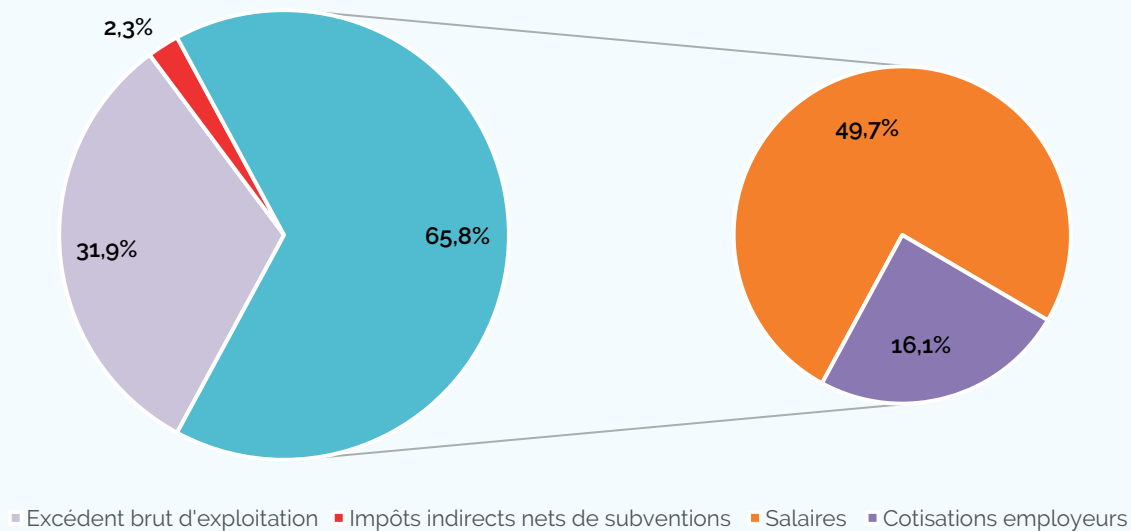
Part des rémunérations dans la valeur ajoutée des sociétés non financières en France (masse salariale + cotisations employeurs)



Source : Insee (comptes nationaux)

Le solde - un peu plus de 34 % de la valeur ajoutée - se répartit donc entre les marges d'exploitation et les impôts indirects (C3S, CVAE, impôts locaux, versement transport...) nets des subventions perçues y compris CICE. Comme les rémunérations, ces deux postes ont peu varié en fin de période, de sorte que le taux de marge ne parvient pas à rejoindre son pic d'il y a dix ans, contrairement d'ailleurs à ce qui est observé dans le secteur industriel.

Répartition de la valeur ajoutée des sociétés non financières en 2018



La France et l'Italie font exception

Si les comparaisons internationales de répartition de la valeur ajoutée en niveau sont délicates compte tenu de biais méthodologiques, elles apparaissent pertinentes dans le temps. Entre 2000 et 2017, la part des rémunérations dans la valeur ajoutée dégagée par les entreprises du secteur privé a reculé dans tous les grands pays européens, à l'exception de l'Italie et de la France où elle s'est au contraire accrue.

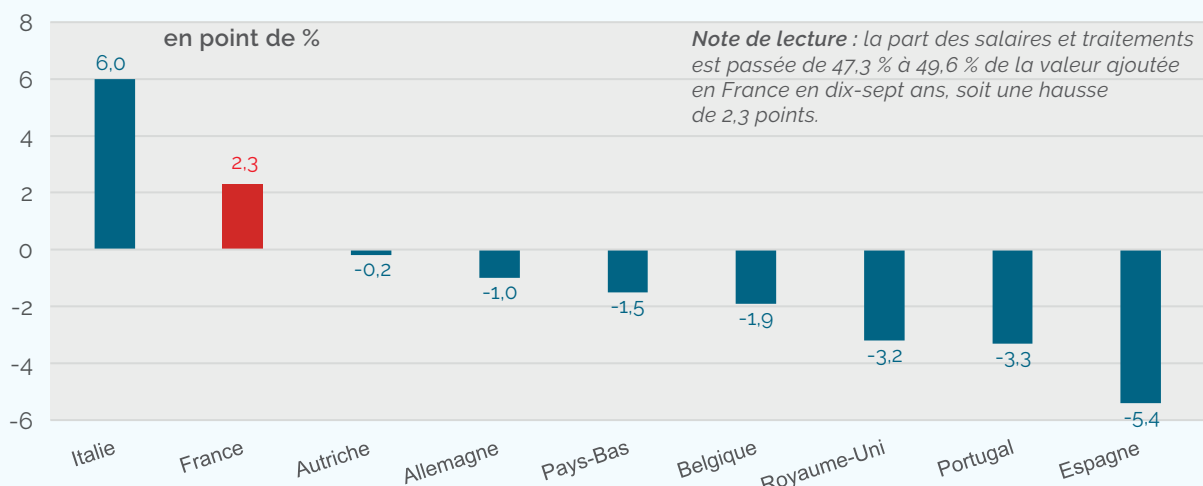
Dans l'Hexagone, les seuls salaires et traitements (environ 610 milliards d'euros en 2018) représentent près de 50 % de la valeur ajoutée, ratio nettement supérieur à celui affiché à la fin des années quatre-vingt-dix et au début des années deux mille. Ce n'est pas le cas en Allemagne où la modération salariale intervenue au début de la dernière décennie avait permis de restaurer la compétitivité-coût de l'appareil productif et, donc, largement contribué aux excédents commerciaux dégagés depuis lors. Pendant ce temps, l'harmonisation des Smic multiples en France avait contribué à l'accélération salariale : ainsi, entre 2000 et 2010, la masse salariale avait augmenté en moyenne de 3,6 % par an en euros courants chez nous contre + 1,6 % chez notre voisin germanique. Depuis lors, les rémunérations sont plus dynamiques en Allemagne mais ce dernier mouvement ne compense pas la forte hausse intervenue au début de la période de ce côté-ci du Rhin.

La référence à une autre date que 2000 ne change rien au diagnostic : la part de la valeur ajoutée dédiée aux rémunérations a grimpé entre 1995 et 2017 en France mais s'est contractée chez les autres principaux concurrents de la zone euro, ainsi qu'aux États-Unis et au Japon.

Les cotisations sociales à la charge des employeurs, de leur côté, ont approché 198 milliards d'euros l'an passé en France. Contrairement aux seuls salaires, leur part dans la valeur ajoutée est restée strictement

stable entre 2000 et 2017, à 16 %. En regard, le ratio s'est accru en Italie et au Royaume-Uni mais s'est replié en Allemagne, en Belgique et en Espagne.

Évolution de la part des salaires dans la valeur ajoutée entre 2000 et 2017 (champ : sociétés non financières)



Source : Insee (comptes nationaux)

Au final, le partage de la valeur ajoutée ne s'opère pas en défaveur des rémunérations dans notre pays, bien au contraire. Le mouvement des gilets jaune exprime davantage une réaction au recul du pouvoir d'achat intervenu ces dix dernières années, conséquence de l'alourdissement ininterrompu de la fiscalité.